



## Négociation de l'entente nationale DÉPÔT PATRONAL

Comme vous le savez, le gouvernement a déposé le 17 décembre dernier ses demandes patronales (puisqu'on ne pourrait qualifier celles-ci d'offres).

Les mots me manquent pour les qualifier. À plusieurs égards, en tenant compte du contexte, ce dépôt est pire que celui de 2015 et diamétralement à l'opposé des positions de la CAQ depuis son élection en octobre 2018. À cet effet, je vous citerai 2 motions adoptées à l'Assemblée nationale en 2019 :

### Le 21 février 2019

*« Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'allouer prioritairement les ressources budgétaires nécessaires aux services aux élèves et à l'amélioration des conditions de travail des enseignants, des professionnels et du personnel de soutien ainsi que la mise à niveau des infrastructures »*

Adopté à l'unanimité  
(113 députés présents)

### Le 2 octobre 2019

Extrait d'une motion provenant de madame Rizqy pour notamment souligner la journée nationale des enseignants :

[...]

*« Qu'elle souligne l'importance de valoriser la profession, tant pour attirer de futurs enseignants [mais aussi] pour retenir ceux qui sont déjà en poste; »*

[...]

*« Qu'elle demande au gouvernement de s'engager à améliorer les conditions de travail des enseignants dans le cadre de la négociation qui s'amorce afin qu'elles soient à la hauteur de leur rôle dans la société; »*

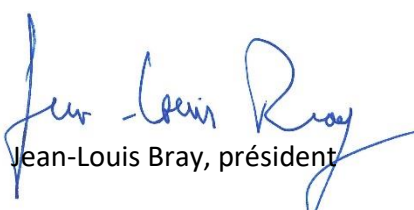
[...]

Adopté à l'unanimité  
(107 députés présents, dont 63 de la CAQ)

Il apparaît que le dépôt patronal ne tient aucunement compte de ces motions. Je vous laisse le soin de le constater en cliquant **ICI**.

Plus que jamais, il faudra se tenir debout et rester solidaires devant tant de mépris.

Solidairement vôtre,



Jean-Louis Bray, président